

MAIRIE DE SAILLY-LEZ-LANNOY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026/37

L'an deux mil vingt-six, le 13 juin à 10 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sailly-lez-Lannoy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric SKYRONKA, Maire, en suite de la convocation en date du 05 juin dont un exemplaire a été affiché au panneau réservé à cet effet, sous le préau de la mairie.

Séance ouverte

Étaient présents : Mme BOZEK Martha, M. GOREZ Patrick, Mme HAUSTRATE Céline, M. JOLY Johannes, Mme LEPEVE Christelle, M. MEPLON Paul, M. MESTACK Jean-Louis, Mme POLLET Hélène, M. POLLET Thomas, M. SKYRONKA Eric, Mme SPELEERS Chantal, M. SPELEERS Philippe, Mme VANBREMEERSCH Sophie, M. VANDYSTADT Benoît, Mme VERTAIN Samia, M. WYFFELS Jean-Charles.

Absents ont donné pouvoirs : M. DENIEUL Alain à M. GOREZ Patrick ; Mme DENOIT Valérie à Mme SPELEERS Chantal ; Mme HUYGHE Bernadette à Mme VANBREMEERSCH Sophie

Secrétaire de séance : M. MEPLON Paul

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Monsieur le Maire, propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations et demande au Conseil Municipal de voter pour chacune d'elles.

- Association Lire à Lys : 300 €
 - Adopte :
 - à 17 voix pour
 - à 1 voix contre
 - o à 1 abstention(s)


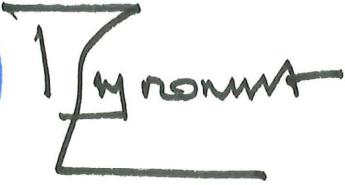

- Association Stand With Ukraine : 500 €
 - Adopte :
 - à 14 voix pour
 - à 0 voix contre
 - o à 5 abstention(s)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

- Valide les subventions aux associations ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

| Le Maire M. Eric SKYRONKA | Le Secrétaire de séance M. Paul MEPLON |
|---|--|
|   |  |